

ALFACRON 10 PLUS

- Contact avec les yeux : Rincer les yeux avec de l'eau propre durant plusieurs minutes et appeler immédiatement un médecin.
- Ingestion : Donner à plusieurs reprises du charbon médicinal avec beaucoup d'eau.
ATTENTION: ne rien donner par voie orale à une personne sans connaissance.
- Avis aux médecins**
- Symptômes d'intoxication : Douleurs oculaires. Douleurs lors de la déglutition.
Evanouissements. Sensation de faiblesse.
Vomissements. Hypersudation.
Troubles cardiaques. Sudation.
Coliques. Troubles de la parole.
Maux de tête. Hypersalivation.
Convulsions. Malaise.
Tremblement (trémulation) musculaire. Détresse respiratoire.
Nervosité. Rétrécissement pupillaire (myosis)
- Antidote : Inhibiteur de la cholinestérase! - Antidote: atropine sous surveillance médicale.
- Traitement : Injecter en i.v. ou i.m., toutes les 5 à 10 minutes, 2 - 4 mg de sulfate d'atropine (enfants selon l'âge 0,5 - 2 mg) jusqu'à ce que des signes d'atropinisation apparaissent.
Le patient intoxiqué doit rester suffisamment longtemps (24 - 48 heures) sous atropine pour éviter que ne surviennent des empoisonnements tardifs dus à une résorption différée.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Combustibilité : oui
- Moyen d'extinction approprié : Poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO2) ou eau pulvérisée (ne pas utiliser un jet d'eau sous pression).
- Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : S'équiper d'un appareil respiratoire à circulation d'air autonome. Porter un équipement de protection individuel.
- Information supplémentaire : Les produits de combustions sont toxiques et/ou irritants. Empêcher par des moyens appropriés que les moyens d'extinction s'écoulent de façon incontrôlée ou s'infiltrent dans le sol.
- Risques d'incendie d'après SPI (Suisse) : F4 S PN2

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Méthodes de nettoyage : Faire attention aux vêtements de protections et aux mesures de précautions. Eviter la contamination des eaux et des canalisations.
Recueillir la substance dans des récipients bien fermés et spécialement marqués.
Empêcher la dispersion des matières solides par le vent en les humidifiant prudemment.
Éliminer les déchets chimiques en les incinérant dans une installation agréée à cet effet.
Traiter les surfaces souillées avec de l'eau.
Traiter les surfaces souillées par le produit en les lavant à l'eau savonneuse ou la lessive.
Récueillir le liquide de lavage dans un récipient, afin de ne pas polluer les eaux, ni la nappe phréatique, ni les canalisations. Rincer ensuite avec beaucoup d'eau. Si la terre est fortement souillée, elle doit être enlevée.
Le produit échappé n'est plus réutilisable et doit être détruit.
Si l'élimination est impossible sans risque, prendre contact avec le fabricant ou le représentant local.
- Conseils supplémentaires : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Toxique pour les oiseaux.

ALFACRON 10 PLUS**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

Précautions pour la manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas inhaler de poussières.
Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant le travail.
Assurer une bonne ventilation.
En plus des mesures prises en production pour assurer un remplissage/dosage exempt de poussière (p.ex. unité locale mobile d'aspiration) des mesures de protection personnelle sont recommandées en cas de contact possible avec le produit.

Stockage

Précautions pour le stockage en commun (Produits incompatibles) : Conserver à l'écart des aliments et stimulants, y compris ceux pour les animaux.

Novartis classe de stockage : 9

Max. Température de stockage: : 30 °C
Min. Température de stockage: : -10 °C

Information supplémentaire : Produit à stocker dans les récipients d'origine clos.
Protéger de l'humidité.
Protéger de la lumière directe du soleil.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Protection individuelle**

Protection respiratoire : masque à poussière efficace

Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques

Protection des yeux : lunettes de sécurité
écran facial

Protection de la peau et du corps : Vêtements de travail (p. ex. bleu de travail, salopette) en coton tissé serré ou en tissu synthétique.

Mesures après travail : Prendre un bain ou une douche à la fin du travail.
Changer de vêtements.
Nettoyer soigneusement tout l'équipement de protection.
Nettoyer soigneusement avec de l'eau savonneuse ou avec du bicarbonate de soude les appareils et objets souillés.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : solide, poudre

Couleur : blanc - beige clair

Masse volumique apparente : 0.50 - 0.70 g/cm³

pH : 4.0 - 6.5 pH (médium): suspension dans l'eau CIPAC type A, 1 %

Miscibilité dans l'eau : miscible

Température d'inflammabilité : Température relative d'inflammation spontanée pour les solides : non détecté
Décomposition spontanée: non

Sensibilité aux chocs : Choc test: ne détone pas

ALFACRON 10 PLUS

Explosion de poussière	: Minimum ignition énergie: < 1 J Méthode: Boule à 20 l Max. pression d'explosion: 910 kPa Tamis résidus >63 µm: 4 % Specific substance constant: 213 bar*m/s classe 2
	: Température d'inflammabilité poussière: 350 °C Méthode: BAM (Méthode d'autoinflammation - poussières fluidisées)
Décomposition thermique	: Réaction exothermique: aucune exothermie jusqu'à 350 °C Méthode: Lütolf - tel quel Terme de chauffage: 2.5 °C/min Test temperature: <= 350 °C
	: Réaction exothermique: aucune exothermie jusqu'à 140 °C Méthode: Grewer - avec courant d'air - tel quel Terme de chauffage: 1 °C/min Test temperature: <= 350 °C
Indice de combustion	: 2: Brève ignition, extinction rapide à 20 °C : 2: Brève ignition, extinction rapide à 100 °C

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales
Assessment	: non corrosif

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë	: DL50 > 2,000 mg/kg Espèces: rat
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 ca. 7,000 MG/M3 Espèces: rat Durée d'exposition: 4 h
	: CL50 ca. 28,000 MG/M3 Espèces: rat Durée d'exposition: 1 h
Toxicité dermale aiguë	: DL50 > 2,000 mg/kg Espèces: rat
Irritation de la peau	: non irritant Espèces: lapin
Irritation des yeux	: non irritant Espèces: lapin
Sensibilisation	: sensibilisant Espèces: cochon d'Inde
Information supplémentaire	: non tératogène (rat, lapin) Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES
Effets écotoxicologiques

Toxicité pour les poissons	: CL50 ca. 2 mg/l Espèces: Salmo trutta (truite) Durée d'exposition: 96 h
----------------------------	---

ALFACRON 10 PLUS

- Toxicité pour daphnie : CE50 7 mg/l
 Espèces: Daphnia magna (Daphnies)
 Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les oiseaux : DL50 ca. 484 mg/kg
 Espèces: Canard Mallard
- : DL50 ca. 602 mg/kg
 Espèces: Colin de Virginie
- Toxicité pour les abeilles : toxique

Comportement dans les compartiments de l'environnement
Données pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

- Biodégradabilité : non facilement biodégradable
 Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Produit : Faire attention aux vêtements de protections et aux mesures de précautions.
 Recueillir la substance dans des récipients bien fermés et spécialement marqués.
 Eliminer les déchets chimiques en les incinérant dans une installation agréée à cet effet. Le produit échappé n'est plus réutilisable et doit être détruit. prendre contact avec le fabricant ou le représentant local.
- Emballages contaminés : Emballages Vides: Les mettre dans un incinérateur agréé pour produits chimiques.
 Emballages endommagés: les mettre tels quels dans des emballages plus grands.
 Pour les grands emballages vides, envisager le recyclage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Conseils généraux : Employer des récipients incassables pourvu d'un système les empêchant de tomber et d'un marquage selon les exigences réglementaires

ADR/RID

No ONU	:	3077
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
No. Etiquetage	:	9
No de danger	:	90
No de CEFIC	:	90GM7-III
Proper shipping name	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
Information additionnelle	:	(AZAMETHIPHOS)

IMDG

No ONU	:	3077
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
No. Etiquetage	:	9 M
Poluant marin	:	oui
Proper shipping name	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
Information additionnelle	:	(AZAMETHIPHOS 10%, MARINE POLLUTANT)

ICAO/IATA

No ONU	:	3077
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
No. Etiquetage	:	9
Proper shipping name	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
Information additionnelle	:	(AZAMETHIPHOS)

ALFACRON 10 PLUS

Classification de transport : 3 (sous restriction en Suisse)
PTT CH

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

étiquetage selon la Directive-CE

Composants dangereux : azamethiphos

Symbole(s): : Xi Irritant
N Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de risque : R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) de sécurité : S 2 Conserver hors de la portée des enfants.
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S28b Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

WHO classification de toxicité : U: dans les conditions normales d'utilisation, pas de risque direct.

Règlement national

Limite de poids (Suisse) selon la réglementation en cas d'incident : 2,000 kg

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) de risque

R20 : Nocif par inhalation.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.